

RALLYE Haute Vallée d'Azergues - 20 et 21 février 2026

Additif d'organisation

No 1 au Règlement Particulier du 5^e rallye régional HVA 2026

Référence au no d'article : 1.1 P du Règlement Particulier

1- Modification ou ajouts concernant les encadrants :

- Observateur du rallye (Ligue RA) : Ludovic PION
- Directeur de course délégué à la voiture Tricolore : Thierry HERITIER (licence 1713)
- Inversion des directeurs de course et directeurs adjoints entre ES1 et ES2, soit :
 - o ES 1 : Emilie BERREUR lic.179234 et Jean-Philippe VAILLY lic. 217250
 - o ES 2 : Pascal LAFOND lic. 227446 et Sullivan Caetano lic. 232714

Référence au no d'article : 3.1.11.1P. du Règlement Particulier

2- Modification des droits d'engagements

- « Prix spécial équipages 100% ASA CENTAURE », ce tarif est applicable aussi aux équipages à 50% ASA CENTAURE pour le rallye Moderne et le Rallye VHC, soit :
 - o 330€ pour le rallye moderne
 - o 280€ pour le rallye VHC

Référence au no d'article : 6 .2P. du Règlement Particulier

3- Reconnaissances- lieu d'Accueil

Le lieu d'accueil pour être identifié lors des reconnaissances et pour récupérer les panneaux de portes, stickers... est modifié et se situe : « salle du Mille -Club » de Lamure sur Azergues, Place du Mille-Club, 69870 Lamure-sur-Azergues (derrière la salle pluraliste) ;

Plan : <https://www.centresocialvhb.fr/wp-content/uploads/2022/12/Plan-dacces-Salle-du-Mille-Club-Lamure-.pdf>

Les horaires et dates des reconnaissances restent inchangés.

Le 10 janvier 2025

Le comité d'organisation de l'Asa Centaure

ASA CENTAURE

Tel : 06 12 54 30 08

Pour rappel le numéro à contacter pendant la course : 06 26 68 64 61